

ANNEXE III

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

PÉRIODE DE FORMATION EN LYCÉE	HORAIRE ANNUELS		HORAIRE HEBDOMADAIRE INDICATIF
	1 ^{ère} Année 27 Semaines	2 ^{ème} Année 26 Semaines	
DOMAINE A1 : Formation professionnelle et technologique. <ul style="list-style-type: none"> ● Enseignement professionnel ● Mathématiques, Physique - Chimie ● Économie Gestion 	378 (54 + 324) (a)	364 (52 + 312) (a)	14 (2 + 12) (a)
DOMAINE A2 <ul style="list-style-type: none"> ● Français, Histoire - Géographie ● Langue vivante 	108 (81 + 27) (b)	104 (78 + 26) (b)	4 (3 + 1) (b) (d)
DOMAINE A3 : Enseignements artistiques. <ul style="list-style-type: none"> ● Histoire de l'instrument, des styles et musicologie ● Arts appliqués 	81	78	3
DOMAINE A4 : Éducation physique et sportive.	54	52	2
TOTAL	864	832	32
Période de formation en milieu professionnel :	16 semaines sur 2 années		

(a) Le deuxième chiffre figurant entre parenthèses correspond à des activités en groupe d'atelier.

(b) Le deuxième chiffre figurant entre parenthèses correspond à un enseignement par groupe à effectif réduit.

* Le dédoublement d'une heure porte uniquement sur l'enseignement de la physique-chimie. (mathématiques: 1 heure classe entière; physique-chimie: 1 heure classe entière + 1 heure dédoublee)

(c) La moitié de l'horaire de seconde année est consacrée à la gestion de fabrication et est assurée par un enseignant de domaine professionnel en liaison avec un enseignant d'économie gestion.

(d) Le dédoublement d'une heure porte uniquement sur l'enseignement du français.